

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le Budget 2022 fixé à 2936,6 milliards de francs

GMNN
Libreville/Gabon

"Le projet de Budget de l'État est équilibré en ressources et en charges à 2936,6 milliards de F CFA contre 3127,6 milliards de F CFA, soit une baisse de 191 milliards de F CFA", indique le

communiqué final du Conseil des ministres tenu vendredi dernier à Libreville.

Le gouvernement a en effet adopté le projet de loi de finances initiale pour le compte de l'année 2022. Ce projet prend en compte les recommandations issues du débat d'orientation budgétaire du mois de juin dernier, les

actions du Plan d'accélération de la transformation (PAT) et les mesures arrêtées dans le programme économique et financier signé avec le Fonds monétaire international (FMI). Ledit communiqué explique que l'élaboration du projet de loi de finances initiale 2022 s'inscrit dans un contexte de reprise de l'activité économique internationale. La croissance mondiale est projetée à 4,9% en lien avec le retour à une situation sanitaire maîtrisée et la stabilisation des prix des matières premières. Le projet de loi de finances 2022, vise les objectifs suivants : un taux de croissance de 3,0% ; la réduction du déficit budgétaire par l'optimisation de la mobilisation des recettes intérieures ; l'arrimage des



Photo: DR/L'Union

Le Conseil des ministres en visioconférence.

Partenariat: InvestCo Africa Group sillonne le paysage économique gabonais



Photo: H.N.M

La séance de travail avec l'un des entreprises locales rencontrées

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUÇIEUX de jouer sa partition dans la mise en œuvre des partenariats publics-privés, présent dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), l'entreprise sud-africaine, InvestCo Africa Group, dont le responsable est un Gabonais, Maurice Pebadi Engandzas, a effectué récemment une visite de travail à Libreville dans le but d'échanger avec plusieurs acteurs de la chaîne économique du pays. Créée il y a moins de trois mois, InvestCo Africa Group entend identifier les besoins spécifiques des États en matière d'investissement pour accroître les échanges entre le Gabon et l'Afrique du Sud.

Durant ce séjour de travail, Maurice Pebadi Engandzas s'est entretenu avec différents acteurs au développement. Entre autres, le ministre en charge de l'Énergie,

Alain-Claude Bilie-By-Nze. Au menu des échanges, il s'est agi de présenter au membre du gouvernement la possibilité de mettre en place un laboratoire pour le contrôle de la qualité d'eau consommée par les populations. Pour ce dernier, "il est nécessaire que le Gabon puisse avoir un instrument lui permettant de contrôler la qualité de l'eau qui est fournie à la population". De plus, InvestCo Africa Group s'est également rendu dans la Zone à régime privilégié de Nkok, où les échanges avec les opérateurs ont considérablement avancé. Cette semaine de travail a permis au responsable de l'entreprise Pebadi Engandzas de rencontrer les responsables de l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI), et ceux de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag). Dans cet élan, les opportunités d'investissements ont été aussi ciblées dans le secteur des mines.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA Direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) et l'Agence du médicament du Gabon (AMG) ont procédé, samedi 16 octobre dernier, à la destruction des produits contrefaits et de mauvaise qualité, retirés lors d'une mission conjointe diligentée en juillet dernier.

Cette mission a permis à l'AMG de procéder au retrait de 860 kg de marque Colgate-Palmolive contrefaits dans le Grand Libreville. Mais aussi des cosmétiques, notamment des crèmes dont l'usage entraîne très souvent de graves conséquences sur la peau. Et au démantèlement, entre autres, d'un grossiste chinois établi à Mont-Bouët.

À côté de ces produits cosmétiques, les services de la DGCC ont saisi 130 cartons de mayonnaise de marque Alpha dont la Date Limite de Consommation (DLC) était erronée (erreur faite



Photo: DR

Un instantané de la destruction.

depuis la fabrication). En plus de mettre hors des circuits commerciaux 25 cartons de moultarde de marque Good Burry mal conservés. Les insecticides de la marque Insect Killer du Groupe Véga ont également été retirés des rayons. Grâce au distributeur agréé au Gabon qui, à la faveur de l'opération, a mis en évidence les caractéristiques permettant de distinguer le vrai insecticide de celui contrefait. La société Eco.F basée à Owendo est l'opérateur choisi dans le cadre de la destruction des produits

saisis. Aussi, l'entreprise spécialisée dans le traitement des déchets a procédé à l'incinération de la cargaison. Une option qui permet de mettre définitivement les stocks à détruire hors de la portée des individus. D'autant que certaines techniques comme l'enfouissement ont montré leurs limites par le passé.

"L'incinérateur comprend deux chambres. La première reçoit les produits à calciner, la seconde a pour rôle de désinfecter la fumée", indique l'un des superviseurs d'Eco.F.